

EXCEPTIONNELLE

29 Mars 2016

à 18h30

Présents : CANALIS Josette, CESCO Yolande, CHESNAY Patrick, FERAUD Olivier, GACQUIERE Jean, GUY Raymond, VANDERCAMERE Michel.

Absent excusé : MARTIN-BOURNAZEL Florence, MIRC Véronique PENNAVAYRE Jean-Pierre,

Secrétaire de séance : CESCO Yolande

Date de convocation : 25 Mars 2016

Début de séance 18h30

1 – Décès de Monsieur Charles FESIEN

Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal que Mr Charles FESIEN né le 4 décembre 1947 à Grange le Bocage (Yonne) est décédé le 16 Mars 2016 à Labécède-Lauragais.

Il précise que par testament authentique en date du 25 octobre 2011, enregistré chez Maître HUC Notaire à Castelnaudary, Mr Charles FESIEN a désigné comme légataire universel la commune de Labécède-Lauragais (Aude) voulant que celle-ci recueille l'intégralité en pleine propriété de tous ses biens immobiliers et mobiliers.

La commune aura à charge de léguer les parcelles section A n° 283 – 588 et 590 à Mr Nicolas SUARES domicilié à Carcassonne (Aude) 1 rue Auguste GAILLARD.

Les héritiers de Mr Charles FESIEN n'ayant eu aucun retour d'héritage ont chargé la commune d'organiser à ses propres frais la sépulture du défunt.

Monsieur le Maire propose à cet effet l'aménagement d'une tombe au cimetière communal avec pierre tombale et de régler les dépenses d'inhumation.

Où cet exposé le Conseil accepte à l'unanimité la présente proposition.

A la demande de Maître HUC, la commune doit communiquer les divers relevés nécessaires à cette succession.

Monsieur le Maire demande dans le cadre de cette affaire à être autorisé à valider et signer tous les documents nécessaires à la régularisation de cette donation.

Le Conseil accepte à l'unanimité la présente proposition.

Fin de séance à 19h00

Le Secrétaire de séance

Le Maire

Patrick CHESNAY

Les Conseillers Municipaux